

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2013

L'an deux mille treize, le 27 mars à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO remplacé par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELA, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Nicolas DARCANGE, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ remplacé par son suppléant David ALBINET, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIÉMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Ghislaine DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Francis DUPOUY, Etienne BARRÈRE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET,

ABSENTS: Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Joël DUBOUCH, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Carine SAMPIÉTRO,

ONT DONNÉ PROCURATION:

SECRÉTAIRE: Nicolas DARCANGE.

OBJET : MARCHÉ CONCEPTION SUIVI DE FABRICATION ET DE MISE EN OEUVRE DE SUPPORTS DE MEDIATION, DE MOBILIERS, D'INSTALLATIONS ARTISTIQUES POUR L'ESPACE DECOUVERTE DES PAYSAGES

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 10 février 2012, portant « Réalisation de l'Espace Découverte des Paysages » et notamment le fait que cet espace itinérant s'appuiera sur des relais de terrains fixes sur le territoire intercommunal (points d'étapes, stations d'interprétation sur des sites remarquables, points de vue,...).

Monsieur le Président rappelle la délibération de ce jour portant « Déclaration sans suite concours restreint de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'Office de Tourisme et de l'Espace Découverte des Paysages » qui met un terme au projet de création d'un Office de Tourisme au Cloître de Condom.

Monsieur le Président expose que la Commission Tourisme s'est réunie le 25 mars 2013, afin de définir comment le projet de l'Espace Découverte des Paysages pourra être mis en œuvre.

Il en ressort que ce dernier sera créé à travers les sites emblématiques de la Ténarèze.

Ainsi, quelques sites remarquables et incontournables (4 ou 5), qui sont les « portes d'entrée » de notre territoire, recevront des équipements qui serviront de tronc commun à cet Espace de Découverte des Paysages. D'autres sites relais (entre 15 et 20) ayant un potentiel en tant qu'éléments révélateurs des spécificités locales et pouvant concourir à l'appréhension et à la compréhension des paysages seront dotés d'équipements spécifiques.

Les trois objectifs principaux de l'aménagement des sites sont :

- Inciter le visiteur à déambuler sur le territoire sur une logique de circuits et d'itinérance qui suppose signalétique et des conditions d'accès favorables, en termes de voirie, de stationnement,...
- Inviter le visiteur à s'attarder sur les sites en mettant à disposition des équipements ou aménagements qualitatifs qui donnent envie de faire une pause, de contempler, de rêver, ...
- Initier le visiteur à la lecture paysagère, à différents niveaux et de différentes manières, donner des informations, faire ressentir, mettre en scène,

Monsieur le Président expose que des fiches descriptives pour chaque site sont en cours d'élaboration, pour collecter les principales informations, afin de souligner le potentiel d'interprétation de chacun d'eux, en terme d'atouts, de limites, d'attractivité (points de vue, déambulations, services et commerces, ...) de contraintes (réglementaires, foncières,...) et de formuler des préconisations.

L'analyse croisée de ces données permettra de mettre en exergue la cohérence globale et le fil directeur à développer ainsi que les médias à proposer en fonction des objectifs à atteindre.

Ainsi, un programme d'interprétation pourra être élaboré.

Monsieur le Président propose, pour une meilleure gestion du calendrier, de l'autoriser à lancer un marché en procédure adaptée, pour la consultation de prestataires spécialisés en conception, suivi de fabrication et mise en œuvre de supports de médiation, de mobiliers, d'installations artistiques,...

Monsieur le Président expose que le cahier des charges sera soumis à l'approbation de la Commission Tourisme.

Il expose qu'il rendra compte à un prochain Conseil Communautaire de l'avancée de ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le lancement et la signature d'un marché en procédure adaptée pour la consultation de prestataires spécialisés en conception, suivi de fabrication et mise en œuvre de supports de médiation, de mobiliers, d'installations artistiques, pour le projet de création d'un espace découverte des paysages,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération,

DÉCIDE que le cahier des charges sera approuvé par la Commission Tourisme de la Communauté de Communes,

DIT que Monsieur le Président rendra compte à un prochain Conseil Communautaire de l'avancée de ce dossier.

Pour extrait conforme le 28 mars 2013.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE